



Pension cheval

Par Adelis

Bonjour ,

J ai 2 chevaux dans un centre équestre , j'effectue un virement tous les 1er du mois pour le paiement de leur pension.
Je quitte ces écuries le 30. Mon départ a été notifié au propriétaire par AR le 28 mai .

Par texto, hier, on me réclame le paiement la semaine prochaine des pensions du mois de préavis . J'envoie une capture d'écran de mon application bancaire mentionnant le virement au 1/6 . Selon la gérante , il s'agit du règlement de la pension de mai et non celui de juin ? avec un

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous avez certainement signé un contrat, lequel précise si le paiement de la pension est échu ou à échoir, c'est la référence à vérifier.

Et aussi s'il n'y a pas eu un mois impayé qui aurait tout décalé ...

Par Adelis

Pas d'à échoir ou échu sur le contrat justement ?

Par yapasdequoi

Il y a certainement des dates et une date de début.

Vous pouvez en déduire les mois payés et si celui de Juin a été payé ou pas.

Par Adelis

On paie une pension en arrivant aux écuries , ça laisse supposer un paiement à échoir, non ?

J ai demandé à ma banque un relevé de tous les virements effectués ? 3 ans 1/2.

Par Adelis

?Mois en cours? au 1er juin = juin , non ?

Par yapasdequoi

Oui il faut tout pointer et vérifier que tous les mois ont été payés, y compris juin.

Par Adelis

Merci de votre aide !